

**Lettre de mission apprentissage – Sept. 2025**  
**DGAQVS – DEJS/service Organisation des missions**  
**et gestion des personnels techniques des collèges**  
**Intitulé du poste : cuisinier**

**Formation envisagée par l'apprenti :** CAP Cuisine

**Le maître d'apprentissage sera :** le chef de cuisine d'un collège public.

**Présentation des motivations du maître d'apprentissage :**

Apprendre le métier de cuisinier de collectivité au sein d'une équipe de professionnels. Respecter les règles d'hygiène en vigueur.

**Durée du contrat :** 2 ans

**Missions confiées :**

- ° Observer et réaliser des tâches simples en adéquation avec le programme du centre de formation. Il s'agit principalement des techniques culinaires de base, de l'apprentissage des types de cuisson, de la connaissance des produits alimentaires (légumes, produits carnés et des produits d'épicerie courant). Reconnaître les produits de qualité ;
- ° Assurer la production culinaire, le dressage, la présentation des plats, la distribution des repas ;
- ° Respecter l'hygiène et la sécurité : entretien du matériel, savoir interpréter les plannings et les protocoles (hygiène, HACCP, sécurité), application des normes HACCP ;
- ° Réaliser des comptes rendus simples des activités réalisées chaque jour, en notant les difficultés rencontrées et les acquis. Savoir communiquer, être à l'écoute ;
- ° S'informer sur les techniques culinaires, l'utilisation des matériels de cuisine. Se documenter à l'aide de revues professionnelles, d'ouvrages dédiés à la cuisine et à l'hygiène ;
- ° S'intégrer dans une équipe en respectant les règles de l'établissement d'accueil. Écouter sa hiérarchie et ne pas prendre d'initiatives sans contrôle ;
- ° Apprendre à s'organiser.

**Modalités d'accompagnement de l'apprenti :**

Le chef de cuisine veillera à :

- l'accueillir et à le suivre pour faciliter son intégration dans le milieu professionnel ;
- lui faire découvrir l'organisation du travail en restauration collective ;
- l'aider dans l'acquisition des règles et des gestes professionnels en situation de travail ;
- faciliter son apprentissage en utilisant les méthodologies adaptées à la situation : démonstration argumentée, vérification des acquis... ;
- l'encadrer dans ses relations sociales au sein de l'équipe pour l'acquisition de comportements sociaux adaptés ;
- assurer un climat favorable (gestion de conflit éventuellement) ;
- favoriser, d'une manière générale, son intégration.

**Lieu de travail :** Collège public